

**SECRETARY-GENERAL'S PEACEBUILDING FUND
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET PBF

Longueur : Max. 12 pages (plus page de couverture et annexes)

Pays : COTE D'IVOIRE	
TITRE DU PROJET : Renforcement de la participation des jeunes, des femmes et des communautés à la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire	
NUMERO Projet / MPTF Gateway : 00\08\89	
Modalité de financement PBF: <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund"): <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire pays <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire régional Nom du fonds fiduciaire:
Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc): UNICEF (chef de file) – PNUD – UNESCO - UNFPA Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux): Gouvernement : <ul style="list-style-type: none">- Présidence de la République (CSSR)/(CNS)- Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité- Ministère du Plan et du Développement (Office National de la Population, Institut National de la Statistique)- Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme- Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle- Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant- Ministère de la Solidarité, de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté- Ministère de la Culture et de la Francophonie Institutions Étatiques <ul style="list-style-type: none">- Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC)- Direction du Patrimoine Culturel (DPC)- Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO- Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;- Fondation Felix Houphouët Boigny pour la Recherche de la Paix Société Civile : <ul style="list-style-type: none">- Association des Femmes Juristes de Cote d'Ivoire- Réseaux et associations de jeunes- Conseil National de la Jeunesse- Fondation Felix Houphouët Boigny pour la Recherche de la Paix- Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO- Chaire UNESCO pour la Culture de la Paix- Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC)	

- Direction du Patrimoine Culturel (DPC)
- Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)
- CulturAfrik
- Fondation Amigo
- Grains de Paix

Date estimative de début du projet¹: 01.01.2018
Durée du projet en mois :² 36 mois
Zones géographiques de mise en œuvre du projet :
11 Régions: District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon-Cavally-Tonkpi, Poro-Tchologo
 Les localités d'exécution du projet ont été identifiées sur la base d'une analyse conjointe des 4 Agences d'exécution et en concertation avec la partie nationale (notamment les Ministère de la Solidarité, du Plan, de la Jeunesse) comme des zones soumises à de fortes pressions exogènes et endogènes qui peuvent exacerber les tensions intercommunautaires et affecter la cohésion sociale.

Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:

Initiative de promotion du genre
 Initiative de promotion de la jeunesse
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)
 Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence récipiendaire) :
 UNICEF: \$ 1,850,000
 PNUD: \$ 750,000
 UNESCO: \$ 700,000
 UNFPA : \$ 450,000
Total PBF : 3,750,000 USD
**Le budget total approuvé et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles; et sujettes à l'approbation de PBSO, et à la disponibilité des fonds dans le compte de PBF*

Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) :3,900,000 USD (UNICEF)
Budget total du projet : 7,650,000 USD

PBF 1ère tranche ³ :	PBF 2ème tranche ⁴ :	PBF 3ème tranche ⁵ :
UNICEF: \$ 875,000	UNICEF: \$ 420,000	UNICEF: \$ 555,000
PNUD: \$ 525,001	PNUD: \$ 224,999	UNESCO: \$ 210,001
UNESCO: \$ 349,999	UNESCO: \$ 140,000	UNFPA: \$ 135,000
	UNFPA: \$ 315,000	

Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque / innovants :
 Le projet initial est une initiative conjointe de l'UNICEF, du PNUD et de l'UNESCO visant à renforcer la participation des jeunes à la consolidation de la paix. La présente révision initiée par les mêmes agences et

¹ Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.

² Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

³ Versée en 2018

⁴ Correspondant à 70% de l'enveloppe additionnelle

⁵ Correspond à 30% de l'enveloppe initial + 30% de l'enveloppe additionnelle

l'UNFPA, tout en s'appuyant sur les leçons apprises de la première phase, propose de mettre un accent particulier sur le rôle complémentaire des jeunes, des femmes et des leaders communautaires en tant qu'acteurs clé mais souvent marginalisés dans la résolution des conflits. Cette nouvelle étape cherchera, à travers leur inclusion dans des activités citoyennes et d'éducation à la paix ainsi que des incitatives communautaires pilotes et du renforcement des capacités en matière de prévention et de résolution des conflits, à consolider la cohésion de manière durable. Le projet visera explicitement l'inclusion et la participation des jeunes filles.

Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe.

Le processus de consultation s'est articulé autour de 2 temps forts : i) l'élaboration de la note conceptuelle avec les partenaires institutionnels qui a permis une analyse de la situation et défini les axes du projet, les résultats à atteindre et ii) la planification conjointe annuelle nationale, impliquant toutes les parties prenantes, y compris les acteurs non gouvernementaux, qui opérationnalise le projet tout en assurant la coordination des actions sur le terrain.

La note conceptuelle a été présentée au Comité technique des experts le 13 juin 2018 pour sa revue.

Marqueur genre du projet⁶ : 2

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités qui ont un lieu direct avec l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes : 30% - 1,125,000 usd

Marqueur risque du projet⁷ : 1

Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine⁸) : Prévention / Gestion des conflits

Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue : Effet 1 : D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue:

Type de soumission : S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas:

Nouveau projet

Révision de projet

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois : 18 mois

Changement de résultat / sujet :

⁶ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes)

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

⁷ 0 = risque faible pour l'attente des résultats

1 = risque moyen pour l'attente des résultats

2 = risque élevé pour l'attente des résultats

⁸ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBI

<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/></p> <p>Budget PBF additionnel : <input checked="" type="checkbox"/> Budget additionnel par agence récipiendaire: UNICEF USD 600,000. UNESCO USD 200,000 UNFPA USD 450,000</p> <p>Justification courte pour la révision : Après un an de mise en œuvre du projet, tenant compte des résultats et expériences acquises sur le terrain, en juin 2018 il a été décidé en consultation avec PBSO de recadrer le projet pour mieux mettre en exergue 3 aspects :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Renforcer de manière explicite les capacités des femmes et filles en prévention et de gestion de conflits dans leur communauté ;✓ Apporter un appui aux jeunes pour qu'ils disposent de capacités de prévention et de gestion de conflits dans leur communauté à travers du financement des projets pilote ; et✓ Soutenir l'implication des jeunes dans les instances de prise de décision, notamment en matière de prévention et gestion des conflits.
-------------------------------------	---

SIGNATURES DU PROJET :

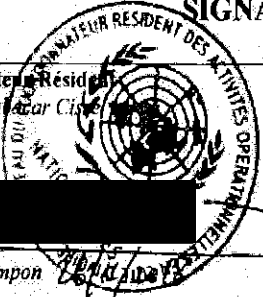

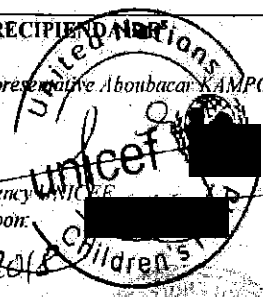
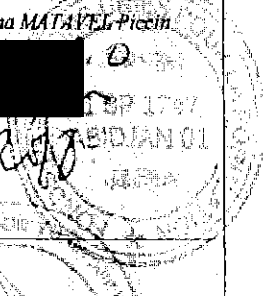
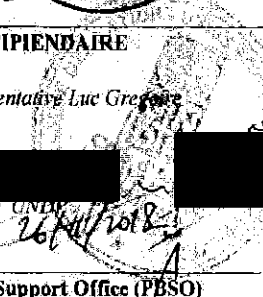
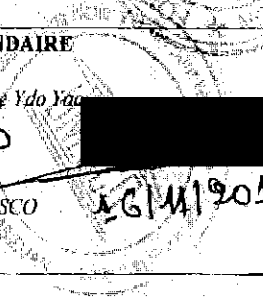
<p>Coordinateur Résident Mbaye Balaacar Cissé</p> <p>Signature: [Redacted]</p> <p>Date & tampon: 26/11/2018</p> 	<p>Représentant des autorités nationales Madame KABA Niale</p> <p>Signature: [Redacted]</p> <p>Ministre du Plan et du Développement</p> <p>Date et cachet: 27/11/2018</p> 
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Name of Representative: Aboubacar KAMPO</p> <p>Signature: [Redacted]</p> <p>Name of Agency: UNICEF</p> <p>Date et tampon: 15/11/2018</p> 	<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Name of Representative: Argelina MATATEL-Piccin</p> <p>Signature: [Redacted]</p> <p>Name of Agency: UNFPA</p> <p>Date et tampon: 16/11/2018</p> 
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Name of Representative: Luc Gregoire</p> <p>Signature: [Redacted]</p> <p>Name of Agency: UNDP</p> <p>Date et tampon: 26/11/2018</p> 	<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Name of Representative: Ydo Yao</p> <p>Signature: [Redacted]</p> <p>Name of Agency: UNESCO</p> <p>Date et tampon: 26/11/2018</p> 
<p>Peacebuilding Support Office (PBSO)</p> <p>Name of Representative: Oscar Fernandez-Faranco</p> <p>Signature: [Redacted]</p> <p>Assistant Secretary-General, Peacebuilding Support Office</p> <p>Date & Seal: [Redacted]</p>	

Table des matières :

Descriptif du Projet	P 1
Composante du projet	P 6
I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds	P 6
a) Contexte relatif à la consolidation de la paix	P 6
b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler	P 9
c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)	P 11
II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre	
a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement	P 11
b) Budget	P 19
c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution	P 22
III. Gestion et coordination	
a) Gestion du projet	P 23
b) Gestion des risques	P 24
c) Suivi et évaluation	P 25
d) Dispositions administratives (langage normalisé)	P 26
Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)	P 28
Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF	P 31
Annexe C : Bénéficiaires	P 32

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

Après deux décennies de crises qui ont fait plus de 3000 morts et plus d'un demi-million de déplacés internes, et à sept ans de la crise post-électorale de 2011-2012, la Côte d'Ivoire s'inscrit dans une optique de croissance économique forte, doublée d'un processus de consolidation des institutions démocratiques après les élections apaisées de 2015 et l'instauration de la Troisième République. Cette transition réussie a permis, entre autres, la fermeture de la mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) en juillet 2017. Par la suite, pour accompagner ce processus, le Gouvernement de Côte d'Ivoire, les Nations Unies et les partenaires internationaux, ont développé un Programme d'Appui à la consolidation de la Paix (PACoP) 2017-2019. L'objectif du PACoP est de contribuer à la promotion de la paix et la réconciliation nationale, pour un objectif à long terme visant à développer un Etat en paix, inclusif et légitime pour lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités et renforcer les droits humains.

Au cœur des défis résiduels mais essentiels de la transition autour desquels le PACoP a été articulé se trouve la cohésion sociale et un accent particulier a été mis depuis le début de sa mise en œuvre en janvier 2017 sur les dialogues inter-communautaires et socio-sécuritaires. Ces dialogues ont pu contribuer à l'apaisement de nombreux conflits et tensions, notamment liés à la terre, ainsi qu'au rétablissement de la confiance entre les communautés et les forces de défense et sécurité. Pourtant, les avancés demeurent fragiles face à des défis multidimensionnels, particulièrement à l'Ouest et Sud-Ouest du pays. Les jeunes et les femmes en sont souvent les premières victimes en raison de leur nombre et vulnérabilité sociale et économique. Les statistiques, bien que limitées, peignent un tableau complexe : les adolescents de 10-19 ans et les jeunes de 20-24 ans représentent respectivement 21% (4.7 millions) et 9.3% (2.1 millions) de la population ivoirienne de 23 millions, dont l'âge médian est estimé à 19 ans et dont environ un tiers est d'origine étrangère. Sur plus de 400 000 jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année, on estime que 11% trouvent un emploi dans le secteur formel et 33% dans le secteur informel. L'accès aux documents personnels, à l'emploi, aux moyens de subsistance, à la terre et à des mécanismes de restitution des biens sont autant de problèmes qui non seulement les poussent parfois au déplacement, mais alimentent également les tensions dans leurs zones respectives au sein des communautés.

Ainsi, les facteurs de fragilité qui conditionnent les perspectives de la jeunesse et des femmes ailleurs en Afrique sont amplifiés par des défis particuliers au contexte ivoirien. La période prolongée de la crise politique a, entre autres conséquences, entraînée une transformation de l'encadrement familial des jeunes, avec des parents absents d'une part et des jeunes, particulièrement des jeunes hommes, à la recherche d'emploi qui perdent simplement contact avec leur famille de l'autre. Elle a également affecté les relations intercommunautaires et, dans certains cas, la cohabitation entre les communautés, au point où tout incident est souvent imputé à la communauté d'origine de l'auteur, entraînant inéluctablement des affrontements entre les groupes concernés. Par ailleurs, divers mouvements de population de la sous-région et la dynamique politique qui l'accompagne créent une mosaïque complexe d'inclusion/exclusion. L'exclusion autour de la notion « d'ivoirien » notamment est devenue le prisme à travers lequel de nombreux conflits sont perçus, en particulier les conflits fonciers et l'accès aux ressources naturelles, qui opposent différentes communautés.

Pour aider l'état ivoirien à faire face à ces défis, et dans le cadre des initiatives identifiées par le PACoP, un financement initial a été octroyé par le PBF en 2017 dans le cadre d'un projet IRF qui répondait à des besoins urgents en matière de participation de jeunes et des femmes à la prévention et la gestion des conflits après la clôture de l'ONUCI. Dans ce cadre, des organisations des jeunes et des femmes

ont été identifiés comme acteurs importants dont la force repose sur leur compréhension des situations locales et des relations qui prévalent au sein des communautés, ce qui leur permet de travailler avec des populations qui ne sont pas facilement accessibles. Par ailleurs, ces organisations des jeunes et des femmes jouent un rôle d'impulsion vis-à-vis des diverses institutions et instances de la vie civique (Mairie, Conseil National des Jeunes) ainsi que dans des communautés isolées ou dans des systèmes apparemment non structurés et des mouvements informels. C'est dans ce cadre qu'ont été organisés les clubs messagers de paix, par exemple, pour faire intervenir les filles et les femmes pouvant résoudre des conflits naissants, ainsi que la formation et l'intervention des leaders communautaires ou encore les dialogues intercommunautaires. C'est aussi dans ce cadre que s'inscrit la participation des femmes dans les affaires villageoises, notamment les conseils des villages (chefferie), ce qui non seulement renforce le statut social de la femme au sein des différentes communautés, mais également contribue au renforcement de leur capacités à travers des activités de formation et de dialogue communautaire.

Après un an de mise en œuvre du projet, tenant compte des résultats et expériences acquises sur le terrain, en juin 2018 il a été décidé en consultation avec PBSO de recadrer le projet pour mieux mettre en exergue 3 aspects :

- ✓ Renforcer de manière explicite les capacités des femmes et filles en prévention et de gestion de conflits dans leur communauté ;
- ✓ Apporter un appui aux jeunes pour qu'ils disposent de capacités de prévention et de gestion de conflits dans leur communauté à travers du financement des projets pilote ; et
- ✓ Soutenir l'implication des jeunes dans les instances de prise de décision, notamment en matière de prévention et gestion des conflits.

Tel que conçu initialement, le projet s'articule autour d'une stratégie intervenant à différents niveaux (local, régional, national) et avec différents groupes cible (individuel, associations de jeunes, leaders communautaires). Cette stratégie permet la mise en œuvre d'une approche intégrant les aspects économiques, communautaires et sociaux de la consolidation de la paix. Les zones géographiques d'intervention de ce programme ont été identifiées en raison de risques récurrents de tensions et conflits, de même que par leur niveau d'insécurité élevé. Le projet se déroule dans 11 régions du pays : à Ouest, en vue d'une forte migration des jeunes des diverses origines ethniques et religieuses provenant des régions du Nord et Centre ainsi que des pays limitrophes (Libéria, Burkina Faso, Mali et Guinée), ce qui cristallise les divisions entre « autochtones », « allochtones » et « allogènes »⁹ ; à Abidjan, où la surpopulation a facilité l'émergence des quartiers populaires dans des communes comme Abobo et Yopougon, avec un fort risque pour les jeunes de basculer vers la délinquance, la criminalité, ou d'être recruté par des groupes qui se prêtent à des actes de violence extrême ; finalement, au Nord, où le manque d'opportunités socio-économiques pour les adolescents et les jeunes défavorisés conjugué à un accès limité aux services sociaux de base et à la terre constituent un vecteur important d'instabilité dans la région aux frontières poreuses.

Le projet est en conformité avec les priorités du Plan National de Développement en matière de cohésion sociale. Il répond à l'effet 1 : 'La cohésion sociale et l'unité nationale sont renforcées.' Ce renforcement de la cohésion sociale et de l'unité nationale passera par l'obtention des extrants suivants : (i) un climat de confiance et de paix est renforcé au sein des populations ; (ii) les populations

⁹ Les notions d'autochtone, d'allogène et d'allochtone renvoient à des appartenances symboliques mais sont structurantes en Côte d'Ivoire. On entend généralement par autochtones, les groupes sociaux qui, historiquement, se sont installés les premiers sur un site habité en milieu rural ou alors qui sont reconnus comme tels. Les allochtones sont des nouveaux venus sur le site et dont les premières vagues proviennent d'une autre région de la Côte d'Ivoire. La notion d'allogène désigne les nouveaux venus issus de l'immigration.

développent des comportements civiques, citoyens et favorables à l'émergence. De point de vue programmatique, la plupart des initiatives mises en œuvre dans ce projet sont des stratégies inscrites dans les programmes des Ministères en charge des questions de la famille, de la cohésion sociale et de la jeunesse. De plus, les jeunes et femmes qui seront les "Relais Communautaires pour la Paix (RCP)" travailleront en synergie avec le Corps préfectoral, les Directions régionales de la Culture, la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnelles de Côte d'Ivoire, le Conseil National des jeunes de Côte d'Ivoire, ce qui facilitera l'appropriation nationale.

Dans la même optique de pérennisation, l'identification des alliances interethniques issues de l'inventaire seront inscrites sur la liste du patrimoine culturel national. Les chefs traditionnels étant les garants du patrimoine culturel immatériel, leur implication à tous les niveaux facilitera la sensibilisation des autorités préfectorales sur les mécanismes traditionnels de gestion des conflits afin qu'elles les intègrent dans le dispositif classique existant en la matière. Les capacités du Ministère de la Culture, de ses directions techniques et régionales sur la contribution des alliances interethniques dans la résolution des conflits permettra de mettre en place un dispositif de veille et de sensibilisation continue des jeunes et des femmes.

Le projet vient en complément des programmes de promotion de la paix impliquant les jeunes mis en œuvre par d'autres partenaires, notamment l'EU à travers le projet « Consolidation de la paix et prise en charge de la jeunesse la plus vulnérable en Côte d'Ivoire », programme qui intervient dans les Régions du Nord, de l'Ouest et du Sud. UNICEF, à travers son programme d'appui à la déclaration des naissances et à la réforme de l'état civil, mène également des interventions de consolidation de la paix dans différentes régions de la Côte d'Ivoire, y compris celles du projet.

Enfin, les interventions ciblant les femmes et les jeunes filles capitaliseront sur les acquis des projets PBF précédents qui ont abouti notamment à l'établissement des Espaces Amis des Femmes et ont contribué au renforcement des capacités des femmes et des jeunes en matière de prévention et gestion des conflits au sein des communautés.

b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visé	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des gaps majeurs à combler – liés au programme ou au financement
Appui à l'état civil – promotion de enregistrement des naissances et des personnes non déclarées dans les délais	UNPBF Ministère d'État de l'Intérieur et de la Sécurité, Ministère de la Justice et des Libertés publiques, Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Gouvernement : Enregistrement des naissances, renforcement de l'état civil, identification des populations UNICEF, NRC, DRC, Caritas	Mai 2012 – Déc. 2014	3 millions	Nécessité de poursuivre les actions d'appui au niveau communautaire et des services et de capitaliser sur les acquis pour élaborer un plan d'action de réforme de l'état-civil en vue de contribuer à résoudre définitivement les problèmes d'identification des populations

Appui aux initiatives communautaires des femmes en faveur de la réconciliation et de la paix en Côte d'Ivoire	UN PBF Ministère d'État, Plan et Développement Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant UNFPA/ ONU Femmes/ PNUD, ONUCI	Contribution des organisations féminines à base communautaire à la prévention et gestion pacifique des conflits (Ouest et Abidjan)	Juin 2014 – Déc. 2015	1,5 million	Nécessaire de réfléchir à la possibilité d'élargir des projets similaires sur d'autres zones de concentration non couvertes par le PBF
Projet d'appui à la réforme et modernisation du système judiciaire	Multiples (US AID, UE, ONUCI, GIZ, CICR, UNICEF et UNHCR) UNPBF	Redressement et renforcement des capacités du système judiciaire Appui au déploiement de cliniques juridiques	Depuis 2011 – processus en cours (certains jusqu'en 2017)	Dizaines de millions de \$ au total (grands engagements de US AID et UE)	Déploiement de cliniques juridiques supplémentaires pourrait représenter une extension du travail accompli par PNUD/UNICEF/UE dans 06 régions
Appui à l'enregistrement des naissances et des décès dans les délais et à la réforme de l'Etat-civil en Côte d'Ivoire	UN PBF Ministère d'État de l'Intérieur et de la Sécurité, Ministère de la Justice et des droits de l'Homme, Ministère de la Femme, de la Protection de l'enfant et de la Solidarité	Gouvnt : Enregistrement des naissances, renforcement de l'état civil, identification des populations UNICEF, UNFPA, UNHCR	Juin 2015 – Déc. 2017	2 millions	Nécessité de poursuivre les actions d'appui à la réforme de l'état civil et de capitaliser sur les acquis en matière de mise en œuvre des nouveaux mécanismes et de régularisation des enfants non déclarés à l'état civil
Consolidation de la paix et prise en charge de la jeunesse la plus vulnérable en Côte d'Ivoire	UNION EUROPEENNE	Gouvnt : consolidation de la paix, prise en charge de la jeunesse vulnérable UNICEF	Aout 2017 – Janvier 2019	3,9 millions	Nécessité de consolider les acquis de la paix à travers le renforcement de la prise en charge des jeunes
«Consolidation d'une paix durable et d'une coexistence pacifique dans les zones Nord, ouest et sud-	PNUD	Promouvoir une paix durable et la coexistence pacifique entre les populations locales et les Dozo, à travers la valorisation du patrimoine	Aout 2015- Mai 2017	190 747,94 mille	Nécessité de consolider les acquis de la paix à travers une phase 2 dudit projet

ouest de la Côte d'Ivoire, par la revalorisation des fonctions traditionnelles et des identités des Dozo»		culturel immatériel des Dozo (Dozoya) et des activités de formation et de sensibilisation qui faciliteront la collecte des armes et la réduction de l'insécurité			
Appui à la prévention et la gestion pacifique des conflits en Côte d'Ivoire	PBF	Renforcer les capacités des journalistes, des forces de l'ordre au respect des droits des journalistes	Juin 2015- Juin 2017	300 000 mille	Consolider les acquis à travers la formation de la presse en ligne, des bloggeurs

c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF):

Le financement initial a été reçu dans le cadre d'un projet IRF des dix-huit mois qui portait sur des actions d'engagement des jeunes dans le processus de transition et de consolidation de la paix et correspondait des besoins urgents après la clôture de l'ONUCI. C'est ainsi que le projet a été orienté vers un appui à l'enregistrement des naissances comme condition nécessaire de l'intégration socio-culturelle des enfants et des jeunes sur une base de cohésion sociale, à l'éducation au civisme et à la paix, et à des formations qui pourraient ouvrir le champ des activités génératrices des revenus selon l'hypothèse que ceci contribuerait à une meilleure intégration des adolescents dans leur communauté, ainsi que au renforcement de leur capacités en matière de résolution de conflit.

Suite à l'évolution du contexte socio-politique et au développement du PACoP comme programme intégré d'appui à la transition, et sur la base des leçons apprises lors de la première année, il a été décidé de prolonger le projet avec un financement supplémentaire de \$ 1 250 000 et une durée supplémentaire de dix-huit mois ; ceci amène la valeur totale du projet à \$ 3 750 000 sur trois ans, faisant de l'appui aux jeunes, aux femmes et aux leaders communautaires un domaine majeur d'intervention dans la mise en œuvre du PACoP et en particulier de l'Axe sur le renforcement de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

1- Résultats du projet

Le Résultat Stratégique visé par le projet est de **contribuer à la cohésion sociale de manière durable** à travers l'engagement des jeunes et des femmes en tant qu'acteur de paix, de prévention et de gestion des conflits. Un accent particulier sera mis sur l'inclusion des jeunes filles dans les différents axes du programme.

Si les jeunes et les femmes s'engagent civiquement et participent aux plateformes de dialogue social, **Si** les jeunes et les femmes sont outillés et impliqués dans les mécanismes de résolution de conflits et les actions en vue de la consolidation de la paix et **Si** les jeunes sont utilisés comme relais pour rétablir la confiance entre les jeunes et les institutions **alors** les jeunes et les femmes seront des vecteurs de cohésion sociale et des acteurs de changement parce que leur sentiment d'exclusion sera réduit et qu'ils sentiront qu'ils ont un rôle à jouer.

Produit 1 : les plateformes de dialogues sociales sont renforcées pour faciliter l'engagement civique des jeunes et des femmes

3 plateformes de dialogues ont été identifiées pour servir de cadre à l'engagement des jeunes et des femmes pour la paix : les espaces amis des femmes, le conseil national des jeunes et la plateforme d'engagement des jeunes U Report. Les directions et services d'aide à la jeunesse seront également renforcées pour faciliter les échanges et assurer la pérennisation des actions.

- **Activité 1.1 : Promouvoir et renforcer les capacités des Espaces Amis des Femmes**

Devant les succès enregistrés par les premiers Espaces Amis des Femmes pour la Paix mis en place, notamment dans le cadre des campagnes de sensibilisation de proximité dans les communautés lors de l'élection présidentielle de 2015 qui a abouti à zéro violence, le projet prévoit leur implication dans la gestion des conflits inter et intra-communautaires auprès des autorités locales.

Les acquis des Espaces Amis des Femmes pour la Paix seront capitalisés et renforcés par la mise en place de 4 nouveaux Espaces Amis des Femmes pour la Paix dans de nouvelles localités où les conflits se poursuivent.

Il y a sur le terrain 240 personnes dont 190 femmes formées avec l'appui de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJ-CI) pour sensibiliser, informer et éduquer les populations sur la prévention et le règlement des conflits communautaires en lien avec les dispositifs juridiques existants. L'AFJ-CI en collaboration avec les autorités judiciaires nationales et locales fait des interventions et a des perspectives d'extension de cette initiative.

Parmi les participantes aux précédentes formations, 75 médiatrices de la paix seront identifiées et formées pour coacher les filles et les garçons de leur communauté pour prévenir les conflits.

Les Espaces amis des Femmes assureront le suivi des conflits communautaires des zones cibles.

- **Activité 1.2 : Appuyer le Conseil National et les Jeunes parlementaires au niveau local pour l'organisation de Focus groupes entre Jeunes et de dialogues communautaires**

L'intervention directe consistera à former et équiper un groupe de 20 jeunes (dont 10 filles) leaders « ambassadeurs de paix » des organisations par départements (CNJ, jeunes parlementaires, jeunesse des partis politiques, jeunesses scolaires et étudiantes) pour conduire de 4 focus groupes mensuels avec les jeunes et 4 sessions de dialogues ouverts avec les communautés, des activités ludiques et sportives dans les localités cibles pour renforcer le leadership et la participation des jeunes dans la cohésion, la paix et la sécurité. Il s'agira d'appuyer le diagnostic et l'élaborer et de suivre des micro-plans locaux de prévention et de gestion des conflits au sein de chaque communauté.

Le projet veillera à la désignation de jeune fille leaders parmi les ambassadeurs de paix. Les jeunes filles identifiées bénéficieront d'un suivi particulier pour assurer une intégration réussie.

Le critère de parité homme/femme sera également mis en avant lors de la sélection des participants aux focus groupe. En outre des sessions de focus groupe seront spécialement dédiés aux préoccupations des femmes et leur rôle dans la prévention et la résolution des conflits.

- **Activité 1.3 : Appuyer les campagnes d'information et de mobilisation des jeunes et des communautés à travers des séances d'information de proximité, des émissions radiophoniques et la plateforme U Report**

Les jeunes leaders et associations des jeunes seront utilisés à travers la plateforme U Report pour véhiculer des messages de paix et partager leurs expériences. U-Report est conçu pour les jeunes et leur communauté pour renforcer l'engagement citoyen pour un changement positif au travers d'un moyen novateur. U-Report permet aux citoyens de prendre la parole via les SMS, les réseaux sociaux et d'autres canaux - par le biais des sondages et des messages - sur ce qui se passe dans leurs communautés.



Il fournit également un forum pour amplifier leur voix par le biais des médias locaux et nationaux, envoie des alertes aux différents responsables sur les enjeux auxquels ils font face dans leurs communautés et se nourrit des retours d'informations utiles pour les U-Reporters, de manière à ce qu'ils soient habilités à travailler pour le changement dans leurs localités.



A ce jour plus de 340 000 jeunes sont enregistrés sur la plateforme, dont 36% de jeunes femmes. A la fin du projet 100 000 jeunes seront enregistrés sur U Report, avec un objectif de parité homme / femmes. 1000 jeunes bénéficieront de séances d'informations de proximité sur différentes thématiques visant leur réinsertion sociale et la cohésion sociale : compétences de vie courante, citoyenneté, dialogue et résolution collaborative de conflits, santé sexuelle, droits humains, genre et équité, principes de non-violence et pluralisme

religieux.

Les jeunes vont concevoir et animer des émissions radios mensuelles sur des thématiques liées à la cohésion sociale, à la culture de la paix à la promotion des droits humains et du genre (droits de l'enfant, droits de la femme, droits des populations autochtones, allochtones et/ou allogènes). Ils vont également mener auprès d'autres communautés des actions de sensibilisation liées aux thématiques déjà abordées sur les radios communautaires.

Le projet veillera à renforcer l'équipe de jeune reporter en particulier les jeunes filles.

Un partenariat sera également développé avec l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI) et le réseau des communicateurs traditionnels (RECOTRAD). Il s'agira de toucher simultanément les populations de jeunes et femmes aussi bien du milieu urbain et rural à travers des campagnes de communication pour le changement en matière de comportement citoyen, de traitement des rumeurs, de prévention des conflits communautaires y compris sur le foncier et en période pré et postélectorale. En effet, l'URPCI mobilise déjà 140 radios de proximité

- **Activité 1.4: Renforcer les capacités techniques et opérationnelle des services d'aide à la jeunesse**

L'intervention consistera à renforcer les capacités des structures de recours des jeunes vulnérables (centres sociaux, espace café jeunesse, centres d'écoute) mais également des directions régionales de la Jeunesse qui encadrent et coordonnent les interventions en faveur de la jeunesse en région. Un appui technique et financier sera apporté à ces structures pour améliorer leur capacité d'accueil, de réponse et de coordination. Ces appuis seront matériels (informatiques, mobiliers, après évaluation des besoins) et financiers.

Produit 2 : Les jeunes et les femmes disposent de capacités de prévention et de gestion de conflits et s'engagent comme acteur de changement dans leur communauté

- **Activité 2.1. Renforcer les capacités de 150 jeunes dont 40% de filles pour favoriser leur engagement civique en vue d'améliorer la confiance entre les jeunes et les autorités locales**

Sur la base d'expériences acquises par nos partenaires (CASES, Verbatims, Akwaba) sur le terrain on estime que 10 jeunes sur une commune peuvent avoir une influence sur plusieurs dizaines de jeunes à travers leurs réseaux et associations de jeunes, y compris les réseaux sociaux.

Renforcement des capacités des jeunes sur différentes thématiques visant leur réinsertion sociale et leur contribution à la cohésion sociale : citoyenneté, mécanismes de prises de décisions locaux et régionaux (conseils municipaux, conseils régionaux), compétences financières et analyse de budget, compétences informatiques et internet, techniques de plaidoyer pour le droit des jeunes, droits humains et droits des personnes marginalisées. Ces activités de formation et d'information seront réalisées en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse, les centres d'écoutes et jeunesse et les ONG et utilisera notamment les nouvelles technologies de communication.

Les dynamiques de dialogue et de concertation impliquant les jeunes seront développés pour créer des échanges entre les jeunes, les élus locaux et les autorités. Les jeunes pourront ainsi participer aux discussions des conseils municipaux et conseils régionaux. Les jeunes leaders identifiés pourront ensuite bénéficier de formations complémentaires, soit dans le cadre du SCAED, soit dans le cadre d'autres initiatives de formation en leadership et bénéficieront d'un suivi particulier par les agences du Ministère de la Promotion de la Jeunesse.

Les jeunes seront identifiés par nos partenaires qui sont au quotidien au contact des jeunes, les jeunes leader (blogueur, influenceurs), nos partenaires de terrain (ONG Cases, Akwaba, ADSR, Fondation Amigo, Verbatims) et les directions régionales de la jeunesse

- **Activité 2.2 : Former les jeunes et les femmes, aux métiers des arts, à la culture de la paix et à la cohésion sociale et promouvoir les pratiques culturelles et traditionnelles favorisant la paix et la cohésion sociale**

Les institutions, et ONGs qui œuvrent dans le domaine de la culture de la paix (Fondation FHB, chaire UNESCO pour la culture de la paix, Chaire UNESCO Eau, femmes et pouvoir de décision, ONG Sports Sans Frontières etc.) seront mis à contribution pour informer et former 150 dont 40% de filles jeunes à travers les métiers des arts et divers modes, canaux et supports (émissions radiophoniques ou télévisées, sessions de formation, livres, vidéos, sketches, réseaux sociaux, etc).

Les modules de formation à la gestion des conflits en milieu scolaire, universitaire et communautaire seront utilisés.

Il s'agira également de vulgariser et promouvoir les alliances interethniques et les bonnes pratiques traditionnelles de prévention et gestion des conflits à travers des expositions itinérantes et des campagnes de sensibilisation dans les zones ciblées, des conférences, des forums d'échanges, etc. en

vue de leur appropriation par les jeunes. L'inventaire et la cartographie de ces alliances a été réalisée au cours de la première année du projet.

Les résultats de l'inventaire des alliances interethniques et des bonnes pratiques traditionnelles de prévention et gestion des conflits permettront de concevoir des modules de formation en culture de la Paix et cohésion sociale ainsi que des messages clés pour la sensibilisation des jeunes par les femmes. Les femmes seront les relais auprès des communautés et elles diffuseront les messages à travers les canaux de communications et plateformes existants dans les localités cibles. Les femmes s'approprieront les mécanismes traditionnels de gestion des conflits, les renforceront à travers la cohabitation avec les chefs traditionnels et seront les vecteurs de ces pratiques auprès des communautés. Elles faciliteront ainsi la résolution des conflits au moyen de leurs acquis en la matière.

- **Activité 2.3 Organiser la campagne synchronisée de communication en langue des communicateurs traditionnels et en français avec les acteurs de culture dans le domaine de la prévention des conflits et promotion de la paix et la cohésion sociale**
- **Activité 2.4 Appuyer la formation civique et l'insertion socio-professionnelle de 400 jeunes vulnérables dont 40% de jeune fille**

Les formations proposées par l'office du Service et notamment le SCAD seront proposées aux jeunes particulièrement vulnérables notamment les adolescents et jeunes hors du cursus scolaire qui, en l'absence d'alternatives d'insertion socioprofessionnelle et/ou de structures familiales et communautaires encadrantes, peuvent basculer vers la délinquance et la criminalité. Les jeunes seront identifiés parmi jeunes ayant participé aux interventions des produits 1 et 2 du projet, selon leurs intérêts et selon les critères de recrutement e l'Office en collaboration avec les services sociaux et les ONG partenaires de l'Office du Service Civique. Un accent particulier sera mis pour le recrutement des jeunes filles.



Au cours de leur formation, les jeunes recevront un enseignement civique visant à leur inculquer une culture du respect des valeurs et symbole de l'Etat, la paix et la cohésion sociale le respect des principes des droits de l'homme et de tolérance des diversités culturelles. Ces valeurs et principes acquis tout au long de leur formation peut contribuer à canaliser les élans déstabilisateurs des bénéficiaires en cas d'incident communautaire.

Par ailleurs la phase de resocialisation inclue les activités de renforcement de l'estime de soi et du leadership qui, ajouté à son insertion professionnelle pourrait positionner le bénéficiaire comme un modèle pour ses pairs pouvant intervenir dans la prévention et la gestion des conflits intra et intergénérationnels.

Le projet apportera un appui financier au Service Civique d'Action pour le Développement (SCAD) en charge du service civique pour délivrer une formation à 2 volets : un volet formation civique de 3 mois, un volet formation professionnelle de 6 mois et le suivi pour l'insertion économique (activité 3.4).

- **Activité 2.5 : Développer des AGRs pour la réinsertion socio-économique des jeunes vulnérables (jeunes ayant abandonnés les combats)**

Les jeunes qui ont abandonné les combats et ne se sont pas faits enrôler comme ex-combattants pour bénéficier des différents programmes post-conflit vont être identifiés avec l'appui des leaders communautaires et des services techniques dans les zones d'intervention du projet. Une fois identifiés, ces jeunes vont identifier leur projet de vie sur la base de prérequis dans le secteur d'activité afin de garantir la réussite du projet. Les initiatives communautaires seront encouragées pour permettre aux jeunes de différentes communautés du même secteur d'activité de travailler ensemble pour dissiper les préjugés et faciliter la cohésion sociale et la réconciliation. Une fois les projets de vie identifiés, on procèdera au renforcement des capacités techniques des bénéficiaires en gestion de projet (comptabilité simplifiée, itinéraire technique, vie associative, prévention et gestion des conflits...). Pour ce faire, le PNUD sélectionnera des structures d'encadrement expérimentées pour accompagner techniquement les bénéficiaires dans la réalisation d'activités fédératrices génératrices de revenus. L'implication des ministères techniques favorisera l'appropriation au niveau local et donc facilitera la pérennisation des AGRs après la vie du projet.



Pour cette activité, il s'agira de : i) sélectionner des structures expérimentées dans le développement communautaire ; ii) Identifier les institutions de microfinance ; iii) Financer 50 microprojets des jeunes ; iv) Renforcer les capacités techniques des bénéficiaires ; v) Organiser des partages d'expériences entre les jeunes pour des formations in situ ; vi) Organiser des activités de rapprochement communautaire avec les communautés d'accueil pour faciliter la réintégration et la cohésion sociale.

- **Activité 2.6: Accompagner le processus de réinsertion des jeunes**

Avec l'extension du programme il s'agira de favoriser l'insertion des jeunes formés dans le cadre du SCAED via les processus existants de réinsertion professionnelle (agence emploi jeune, accès aux programmes de microcrédits pour les jeunes). Dans les régions d'intervention, un état des lieux des opportunités d'insertion sera réalisé par les services du Ministère de la Jeunesse en collaboration avec les associations de jeunes. Un programme d'accompagnement des jeunes sera élaboré pour 60% des jeunes ayant bénéficiés de la formation SCAED. Ce système permettra également de renforcer les liens secteur privés / secteur public et de favoriser la collaboration afin d'augmenter les opportunités pour les jeunes.

Le projet assurera une parité fille-garçon parmi les bénéficiaires de cet appui.

Produit 3 : la confiance entre les jeunes et les institutions est renforcée

- **Activité 3.1 : Appui à l'immersion des jeunes dans les administrations locales et forces de sécurité**

Des journées portes ouvertes, des stages d'une ou plusieurs journées seront proposées aux jeunes auprès des autorités administratives locales (Mairie, Conseil régional, Police, gendarmerie) pour accroître leur compréhension mutuelle et permettre aux jeunes d'être plus impliqués de manière concrète.

Afin de favoriser l'immersion des jeunes dans les administrations locales et forces de sécurité il est nécessaire de créer un cadre d'échange avec ces institutions. C'est dans ce cadre que des contacts seront pris auprès de ces institutions pour créer le dialogue, proposer des échanges. Dans certains cas des points focaux jeunes, des champions pour les jeunes pourront être désignés pour créer ce cadre

de dialogue. Ils seront sensibilisés à la problématique des jeunes pour une meilleure écoute et une meilleure implication auprès des jeunes.

Des activités culturelles ou sportives seront organisées avec les jeunes et les forces de l'ordre pour resserrer les liens entre les communautés.

Le projet impliquera les points focaux genre existant ou suscitera la désignation de points focaux genre dans les institutions visées. Ces points focaux assureront non seulement la participation des filles dans les activités ci-dessus énumérées, mais veilleront à la prise en compte des préoccupations spécifiques des filles dans les activités de prévention et les situations d'urgence humanitaire ou de gestion de conflits. Des rencontres seront initiées pour sensibiliser ces points focaux sur leur rôle spécifique.

- **Activité 3.2 : Organiser des ateliers en vue d'élaborer des stratégies ciblées pour appuyer les initiatives innovantes des jeunes pour favoriser le processus participatif**

Dans les localités ciblées, les jeunes et adolescents réfléchiront sur les voies et moyens pour renforcer significativement leur participation aux instances de prises de décision. Ces réflexions seront engagées dans le cadre d'ateliers régionaux impliquant diverses catégories de jeunes de 16 à 24 ans issus de différents milieux sociaux et culturels.

Les adolescents et jeunes ayant des besoins spécifiques notamment les handicapés, les filles et les jeunes des zones rurales seront représentés durant ces moments de réflexion. Les participants seront identifiés par les organisations de jeunesse et les structures à base communautaire pour tenir compte des besoins d'inclusion des différentes catégories de jeunes.

À l'issue de ces réflexions le projet identifiera et appuiera la mise en œuvre des idées et projets novatrices impulsant le processus participatif des jeunes autour d'entreprises sociales et communautaires.

Le critère de parité homme/femme sera également mis en avant lors de la sélection des participants aux activités. En outre des ateliers seront spécialement dédiés aux préoccupations des jeunes filles et les approches pour renforcer spécialement leur participation. Les besoins spécifiques des filles en milieu rural seront pris en compte.

- **Activité 3.3 : Réaliser des dialogues intercommunautaires**

Au cours de cette activité, la jeunesse et les différentes autres entités communautaires, séparément, identifient les problèmes qui seraient à l'origine des tensions et font des propositions de solutions. La mise en commun des travaux de groupe aboutira à l'identification de problèmes et de solutions communes pour la paix. Enfin, les différentes communautés s'accorderont sur des actions urgentes ou des projets à impact rapide à mettre en œuvre pour renforcer la cohabitation et rétablir la confiance entre elles. Pour ce faire, dix (10) rencontres intercommunautaires seront organisées, ainsi que dix (10) projets à impact rapide répondant aux besoins identifiés lors des rencontres intercommunautaires pour améliorer la cohabitation pacifique entre diverses communautés, la cohésion sociale et consolider la paix.



- **Activité 3.4 : Renforcement du système d'état civil à travers l'utilisation des jeunes comme relais communautaire pour la promotion des droits à une identité juridique.**

La question de l'identité juridique étant un aspect important pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale et les jeunes pouvant être utilisés pour activer les tensions liées à cette problématique, le projet va s'appuyer sur les leaders communautaires de jeunesse pour mobiliser les communautés autour de cette question.

Ces jeunes, désignés par les différents chefs de villages ou de communautés travailleront en étroite collaboration avec ceux-ci et avec les autorités préfectorales seront en charge de sensibiliser directement leurs pairs sur les questions d'identité et aideront à l'enrôlement de tous les jeunes et adolescents dépourvus d'une identité juridique.

En plus de sensibiliser leurs pairs, ces jeunes relais communautaires vont enrôler toutes les nouvelles naissances qui interviennent dans la communauté afin de prévenir les conflits et améliorer la cohésion sociale dans la communauté. Au total 1776 jeunes issues de 1776 localités sont ciblés.



- **Activité 3.5 : Réaliser un film documentaire et une étude rapide (Interpeace) avec les jeunes leaders en partenariat avec l'INSAAC/Interpeace sur jeunesse, leadership et prévention des conflits**

A la suite de l'étude réalisée en 2015 par Interpeace sur « les obstacles à la cohésion sociale et dynamique de violence impliquant les jeunes dans l'espace urbain d'Abidjan et dans les communes d'Abobo, Treichville et Yopougon », il s'agira de réaliser une étude rapide actualisée de la perception des leaders de jeunes et des populations sur la dynamique des conflits sociaux en milieu urbain et rural et les stratégies endogènes de prévention et de résolution de conflit impliquant les jeunes. Il s'agit d'une étude qualitative auprès des informateurs clés de leaders de jeunes hommes et jeunes filles (parti politique, syndicat étudiant, syndicats du secteur du transport, jeunesse du milieu rural). Il s'agira d'organiser des focus groupe de discussion et des entretiens individuel approfondie et des histoires de vie. Cette étude préalable prendra en compte les perception et préoccupations de filles et sera valorisée dans le film.

Ce film documentaire vise à une (i) meilleure compréhension du phénomène des conflits sociaux, leurs liens et interactions au sein des communautés et entre les différents acteurs, (ii) pour soutenir le plaidoyer l'engagement et l'appropriation des communautés et des Ministères, (iii) pour mieux orienter les activités spécifiques dans différentes localités (ciblages des acteurs, messages sur les basés sur les évidences...).

b) Budget :

Le budget total attendu de PBSO pour le financement du projet est de \$ 3,750,000 réparti entre les quatre agences participantes UNICEF, PNUD, UNFPA et UNESCO.

Un premier financement a été attribué à la Côte d'Ivoire pour un montant de 2.500.000 usd répartie sur 3 agences (UNICEF, UNESCO et PNUD). Un premier décaissement a eu lieu en Janvier 2018 d'un montant de 1.750.000 usd soit 70% du financement total.

Un financement additionnel de 1.250.000 usd a été accordé à la Côte d'Ivoire en avril 2018. Le budget ci-dessous reprend l'enveloppe totale soit 3.750.000 usd répartie entre les 4 agences UNICEF, PNUD, UNESCO, PNUD.

Les tableaux suivants montrent les différents coûts par produit et par catégories, pour l'enveloppe initiale et l'enveloppe additionnelle.

Tableau 2 : Budget des activités du projet

Numéro du produit	Nom des produits	Activités	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU				Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
			UNICEF	UNESCO	PNUD	UNFPA	
Produit 1.	Les plateformes de dialogues sociales sont renforcées pour faciliter l'engagement civique des jeunes et des femmes	Activité 1.1 : Promouvoir et renforcer les capacités des Espaces Amis des Femmes				265,000	
		Activité 1.2 : Appuyer le Conseil National et les Jeunes parlementaires au niveau local pour l'organisation de Focus groups entre Jeunes et de dialogues communautaires				60,000	
		Activité 1.3 : Appuyer les campagnes d'information et de la mobilisation des jeunes et des communautés à travers des séances d'information de proximité, des émissions radiophoniques et la plateforme U Report	120,000	29,134.49			
		Activité 1.4 : Renforcer les capacités techniques et opérationnelle des services d'aide à la jeunesse	135,000				
Produit 2	Les jeunes disposent de capacités de prévention et de gestion de conflits dans leur communauté	Activité 2.1. Renforcer les capacités de 150 jeunes pour favoriser leur engagement civique en vue d'améliorer la confiance entre les jeunes et les autorités locales	160,000				
		Activité 2.2 : Former les jeunes et les femmes à la culture de la paix et à la cohésion sociale et promouvoir les pratiques culturelles et traditionnelles favorisant la paix et la cohésion sociale		173,029.89			
		Activité 2.3 Organiser la campagne synchronisée de communication en langue des communicateurs traditionnels et en français avec les acteurs de culture dans le domaine de la prévention des conflits et promotion de la paix et la cohésion sociale		357,905.48			

CATEGORIES	Fonds de base			Fonds de base			Fonds de base			TOTAL	
	UNICEF	UNDP	UNFPA	UNICEF	UNDP	UNFPA	UNICEF	UNDP	UNFPA		
1. Staff and other personnel	93,695	38,500	35,000	93,695	39,994	24,500	16,500	80,310	32,140	10,500	464,834
2. Supplies, Commodities, Materials	21,000	7,000	70,000	14,000	8,234	21,878	3,000	15,000	33,529	9,376	203,017
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	74,554	3,500	35,000	14,000	1,050	70,000		37,952	15,450	30,000	281,506
4. Contractual services	202,965	245,000	97,170	63,000	41,136	70,000	105,000	113,985	59,274	30,000	1,027,530
5. Travel	11,200	3,500	16,432	8,923	7,045	16,859	1,499	8,625	10,064	7,194	91,341
6. Transfers and Grants to Counterparts	392,700	175,655	7,000	140,000	7,280	70,156	75,280	228,300	6,120	30,098	1,132,589
7. General Operating and other Direct Costs	21,643	17,500	66,500	58,905	26,102	21,000	9,000	34,520	39,686	9,000	303,856
Sub-Total Project Costs	817,757	490,655	327,102	392,523	130,841	294,398	210,279	518,692	196,263	126,168	3,504,673
8. Indirect Support Costs****	57,243	34,346	22,897	27,477	9,159	20,607	14,720	36,308	13,738	8,832	245,327
TOTAL	875,000	525,001	349,999	420,000	140,000	315,000	224,999	555,000	210,001	135,000	3,750,000

* Déjà versée en Janvier 2018

** 70% de l'enveloppe additionnelle

*** 30% restant de l'enveloppe initiale + 30% de l'enveloppe additionnelle

**** Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémorandum d'accord du Fonds et doit suivre les règles et procédures de chaque entité bénéficiaire. Il faut noter que les coûts générés par l'entité et directement liés à la mise en œuvre du projet doivent être alloués aux lignes de budget correspondantes conformément aux règles et procédures de l'entité en question.

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

UNICEF

L'UNICEF en Côte d'Ivoire dispose d'un Bureau pays basé à Abidjan et de 2 Bureaux de zone: à Man dans l'ouest du pays et à Korhogo dans le Nord. L'UNICEF a un effectif de plus de 100 staffs dont 3 professionnels seront consacrés à la mise en œuvre de ce projet (un spécialiste de l'adolescence, un spécialiste de l'engagement des jeunes et un administrateur protection de l'enfant). Le staff de la section protection de l'enfant qui sera directement et principalement mis à contribution pour le suivi de la mise en œuvre du présent projet est rompu aux activités de même type. Le Bureau UNICEF dispose également d'une équipe de suivi évaluation qui apportera un appui aussi bien pour le suivi évaluation des actions du projet que pour la connexion avec l'Institut Nationale de la Statistique. Les principaux partenaires de mise en œuvre seront le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MEMIS) qui a été le principal partenaire du programme enregistrement des naissances de la phase I du financement de PBF en Côte d'Ivoire et le Ministère en charge de la Jeunesse.

L'UNICEF jouera le principal rôle dans la coordination d'ensemble des interventions du projet.

PNUD

Les objectifs visés dans le cadre de ce projet s'inscrivent étroitement dans la continuité des précédentes interventions du PNUD dans le processus de consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire à travers l'appui à la jeunesse vulnérable et au rétablissement de la cohésion sociale et de la réconciliation dans les zones rendues vulnérables du fait de la crise postélectorale. La contribution du PNUD dans le processus global d'appui à la jeunesse et au rétablissement de la sécurité, de la cohésion sociale et de la consolidation de la Paix après la crise postélectorale de 2011 s'est traduite par son leadership dans la mobilisation des partenaires tant nationaux qu'internationaux et dans la mise en œuvre d'un ensemble d'initiatives ciblées dans les domaines de la cohésion sociale, la réconciliation et de la restauration de l'autorité de l'Etat.

Le partenariat du PNUD avec les institutions et structures nationales (Le Ministère de la Solidarité, de la femme et de la Protection de l'Enfant, Ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique, S-CNS, CCSR, PNCS, DGAT...) et sa présence sur le terrain avec son sous Bureau de Guiglo contribueront efficacement à l'atteinte des objectifs du projet.

UNESCO

L'UNESCO a un avantage comparatif pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine de l'Education, des Sciences, de la Culture, de la Communication et de l'Information en mettant l'accent sur la prévention et la gestion pacifique des conflits, l'éducation à la paix et la tolérance, la compréhension culturelle et le dialogue interculturel et interreligieux ainsi que la réconciliation entre les peuples.

L'UNESCO apportera une expertise technique adéquate pour l'intégration de la dimension culturelle dans la prévention et gestion des conflits et l'implication des jeunes comme vecteurs des valeurs de l'UNESCO à travers la Coordination nationale jeunesse et sport de l'UNESCO, le Réseau d'écoles associées de l'UNESCO:

Le Bureau UNESCO dispose par ailleurs d'une expérience solide en matière de communication et de sensibilisation des communautés à la non-violence par le biais d'outils innovants, attractifs et adaptés aux besoins des populations locales. L'un de ses atouts majeurs est sa capacité à aborder les défis de façon holistique en embrassant de façon synergique les principales dimensions de l'action humaine.

UNFPA

L'UNFPA a une représentation nationale avec un siège à Abidjan et trois bureaux régionaux qui appuient les partenaires nationaux pour la mise en œuvre et le suivi des activités opérationnelles i) Centre : Yamoussoukro ii) Ouest : Guiglo iii) Centre-Nord : Bouaké.

Par ailleurs, ce projet s'inscrit étroitement dans la continuité des précédentes interventions de l'UNFPA dans le cadre de la consolidation de la paix et la promotion de la cohésion sociale. A cet effet, il faut noter 06 espaces amis des femmes pour la paix dans la zone Ouest, créés dans le cadre des précédents programmes, existent et sont fonctionnelles. Ces espaces à travers la mobilisation des femmes ont largement contribué à des élections apaisées dans ces différentes localités en 2015 ; Ils serviront de point d'ancrage pour impliquer les jeunes en l'occurrence les jeunes filles dans la gestion des conflits afin d'améliorer leur participation dans la consolidation des acquis de la paix.

	ENTITÉ 1: NOM	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente (2016)	UNICEF	Comité Français pour UNICEF	5 millions	
	PNUD	PBF	5,3 millions	
	UNFPA	PBF	1,4 millions	
	UNESCO	Chine	500 mille	
Année financière en cours (2017)	UNICEF	UE	3,9 millions	
	PNUD	PBSO	1,6 millions	
	UNFPA	Suède, Hollande, Norvège, Finlande, Danemark, KOICA,	6,6 millions	
	UNESCO	Chine	500 mille	

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

La responsabilité de coordination de ce projet reposera principalement sur l'agence lead, UNICEF, qui interviendra auprès des autres agences (UNESCO, UNFPA et PNUD) pour assurer la coordination et la complémentarité des interventions. L'UNICEF assurera la participation effective de tous les partenaires nationaux à la mise en œuvre et au suivi du projet. L'UNICEF organisera des réunions régulières de coordination et de suivi du projet avec l'ensemble des acteurs.

❖ L'équipe du projet

La gestion au quotidien du projet conjoint sera assurée par un Gestionnaire de projet en étroite collaboration avec les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux. Le/La Gestionnaire de projet sera un staff sous contrat UNICEF. Il sera payé sur le projet sur une période de 24 mois (Janvier 2019 – Décembre 2020). Une Cellule technique interne au projet assurera la synergie, le partage des informations et la prise de décisions en commun entre les agences. La cellule technique sera présidée par le/la gestionnaire du projet et composée des représentants désignés du PNUD, de UNFPA et de l'UNESCO. La Cellule sera un mécanisme flexible organisé autour de séances de travail. Elle se réunira au moins une fois tous les deux mois pour assurer le suivi des activités et programmer les missions de terrain. Des réunions ad hoc pourront être convoquées à chaque étape essentielle du projet. Les agences récipiendaires des fonds administreront chacune en ce qui les concerne les ressources financières reçues dans le cadre du programme. Une partie des fonds du projet vont contribuer aux salaires du personnel des agences désignées qui assurent la mise en œuvre et le suivi du projet. La mise en œuvre des activités sera fait avec l'appui des ministres techniques. Au niveau opérationnel, les associations des jeunes, les ONGs seront sollicités.

b) Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
La politique d'enregistrement des naissances est entravée pour motifs politiques	Moyenne	Moyenne	Renforcement des politiques de sensibilisation des populations et des autorités préfectorales
L'émergence de conflits locaux « ciblés » requiert une mobilisation de ressources différente	Moyenne	Moyenne	Concertation SNU et Comité de pilotage pour prise de décision d'allocations/ changements de stratégie
Émergence d'une conflictualité liée à la période pré-électorale de 2020	Moyenne	Forte	Concertation SNU et Gouvernement. Déploiement avec acteurs de terrain d'initiatives à caractère rapide de pacification et de médiation ainsi que de sensibilisation nationale/locale
Manque d'engagement des autorités ivoiriennes dans la mise en œuvre des composantes et dans le suivi à plus long terme.	Elevé	Faible	Implication des autorités lors de la phase de conception. Le programme correspond aux priorités du gouvernement. Les ministères techniques sont parties prenantes dans la mise en œuvre du programme.

c) Suivi et évaluation :

Un plan de travail annuel assorti d'un plan de suivi et évaluation seront élaborés avec l'ensemble des partenaires. Des réunions et des missions de suivi sur le terrain seront organisées régulièrement pour déceler rapidement les difficultés et lever les obstacles à la réalisation des résultats.

Une attention particulière sera également accordée par l'ensemble des agences à la visibilité des appuis du PBSO.

Des ressources conséquentes (7% du budget) ont été affectées par les différentes agences pour les activités de suivi évaluation du projet.

Afin de s'assurer des progrès et des changements obtenus, le secrétariat coordonnera la réalisation d'enquêtes ou études devant informer certains indicateurs clés en matière de consolidation de la paix ainsi que l'évaluation indépendante de l'ensemble du portefeuille PBF. Une enveloppe budgétaire a été affectée au secrétariat à cet effet.

- Planification conjointe

L'agence lead coordonnera l'élaboration d'un plan d'activité conjoint assorti de son plan de suivi évaluation en veillant à la synergie et à la complémentarité des interventions du projet mais aussi celles des projets PBF avec d'autres composantes financées par d'autres bailleurs dans le cadre du PACoP.

La planification conjointe permettra d'assurer une approche conjointe et intégrée pour le ciblage géographique et des bénéficiaires et une meilleure coordination des activités. Ceci permettrait de mutualiser les ressources des projets et d'assurer plus d'impacts.

- Dispositif de suivi-évaluation

En vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience des projets PBF il sera mis en place un dispositif de suivi et d'évaluation à double ancrage :

- un ancrage opérationnel au niveau des institutions chargées de la mise en œuvre des projets PBF,
- un ancrage stratégique au niveau du secrétariat chargé de la coordination, de la planification et du suivi des projets PBF et du PACoP.

- Outils de Suivi-évaluation

Les outils suivants seront utilisés dans le cadre du suivi et évaluation des projets PBF :

- Calendrier de suivi évaluation des projets PBF arrimé au calendrier de suivi et évaluation du PACoP ;
- Plan de mesure des performances ;
- Revues semestrielles et annuelles conjointes dont l'objectif est de mesurer le niveau d'atteinte des résultats escomptés, de prendre des mesures correctives requises et de renforcer la concertation entre les acteurs. Toutes les parties prenantes du programme participeront à l'ensemble des revues de manière à favoriser les synergies et les complémentarités entre les projets. ;
- Visites conjointes de terrain organisée par le secrétariat ;
- Reporting assuré par chaque agence ;
- Cartographie des interventions ;
- Evaluation finale portant sur les niveaux de résultats des projets sera menée conjointement par le SNU et le gouvernement en fin des projets. Sa préparation

s'appuiera sur les rapports d'avancement périodique, les résultats des enquêtes et études.

d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri-partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)¹⁰ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri-partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies

¹⁰ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre;
- Des rapports d'activité narratifs finaux (de fin de projet), à soumettre au plus tard dans un délai de 3 mois après la clôture opérationnelle du projet;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

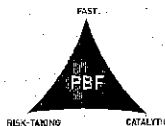
Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

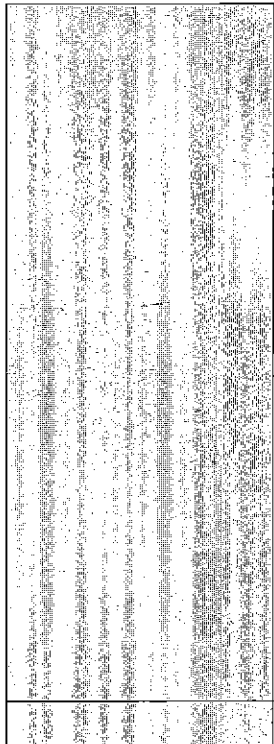
Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET**

Numéro et intitulé du projet :	Renforcement de la participation des jeunes, des femmes et des communautés à la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	UNICEF – PNUD – UNESCO - UNFPA
Partenaire(s) d'exécution :	<p>Gouvernement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présidence de la République (CSSR)/(CNS) - Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité - Ministère du Plan et du Développement (Office National de la Population, Institut National de la Statistique) - Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme - Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique - Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle - Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant - Ministère de la Solidarité, de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté - Ministère de la Culture et de la Francophonie <p>Institutions Étatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC) - Direction du Patrimoine Culturel (DPC) - Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO - Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ; - Fondation Felix Houphouët Boigny pour la Recherche de la Paix <p>Société Civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Association des Femmes Juristes de Cote d'Ivoire - Réseaux et associations de jeunes - Conseil National de la Jeunesse - Fondation Felix Houphouët Boigny pour la Recherche de la Paix - Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO - Chaire UNESCO pour la Culture de la Paix - Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC) - Direction du Patrimoine Culturel (DPC) - Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) - CulturAfrik

	<ul style="list-style-type: none"> - Fondation Amigo - Grains de Paix 	
Site :	District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon-Cavally-Tonkpi, Poro-Tchologo	
Budget approuvé du projet :	3,750,000 USD	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : 1er Janvier 2018	Date d'achèvement prévue : 31 Décembre 2020
Domaine de priorité du Fonds :	La cohésion sociale et la réconciliation nationale	
Résultat du projet :	L'engagement civique des jeunes, la participation des jeunes et des femmes en tant qu'acteur de paix, de prévention et de gestion des conflits contribuent à la cohésion sociale de manière durable en Cote d'Ivoire.	
Activités principales du projet :	<p>Produit 1 : les plateformes de dialogues sociales sont renforcées pour faciliter l'engagement civique des jeunes et des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité 1.1 : Promouvoir et renforcer les capacités des Espaces Amis des Femmes - Activité 1.2 : Appuyer le Conseil National et les Jeunes parlementaires au niveau local pour l'organisation de Focus groupes entre Jeunes et de dialogues communautaires - Activité 1.3 : Appuyer les campagnes d'information et de mobilisation des jeunes et des communautés à travers la plateforme U Report - Activité 1.4: Renforcer les capacités techniques et opérationnelle des services d'aide à la jeunesse <p>Produit 2 : Les jeunes et les femmes disposent de capacités de prévention et de gestion de conflits et s'engagent comme acteur de changement dans leur communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité 2.1. Renforcer les capacités de 150 jeunes pour favoriser leur engagement civique en vue d'améliorer la confiance entre les jeunes et les autorités locales - Activité 2.2 : Former les jeunes et les femmes, aux métiers des arts, à la culture de la paix et à la cohésion sociale et promouvoir les pratiques culturelles et traditionnelles - Activité 2.3 Organiser la campagne synchronisée de communication en langue des communicateurs traditionnels et en français avec les acteurs de culture dans le domaine de la prévention des conflits et promotion de la paix et la cohésion sociale 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Activité 2.4 Appuyer la formation civique et l'insertion socio-professionnelle de 400 jeunes vulnérables - Activité 2.5 : Développer des AGRs pour la réinsertion socio-économique des jeunes vulnérables (jeunes ayant abandonnés les combats) - Activité 2.6: Accompagner le processus de réinsertion des jeunes <p>Produit 3 : la confiance entre les jeunes et les institutions est renforcée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité 3.1 : Appui à l'immersion des jeunes dans les administrations locales et forces de sécurité - Activité 3.2 : Organiser des ateliers en vue d'élaborer des stratégies ciblées pour appuyer les initiatives innovantes des jeunes pour favoriser le processus participatif - Activité 3.3 : Réaliser des dialogues intercommunautaires - Activité 3.4 : Renforcement du système d'état civil à travers l'utilisation des jeunes comme relais communautaire pour la promotion des droits à une identité juridique. - Activité 3.5 : Réaliser un film documentaire et une étude rapide (Interpeace) avec les jeunes leaders en partenariat avec l'INSAAC/Interpeace sur jeunesse, leadership et prévention des conflits

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : CÔTE D'IVOIRE															
Dates du projet : 1^{er} Janvier 2018 – 31 Décembre 2020															
Théorie de changement pour l'IRF : Si les jeunes et les femmes s'engagent civiquement et participent aux plateformes de dialogue social, Si les jeunes et les femmes sont outillés et impliqués dans les mécanismes de résolution de conflits et les actions en vue de la consolidation de la paix et Si les jeunes sont utilisés comme relais pour rétablir la confiance entre les jeunes et les institutions alors les jeunes et les femmes seront des vecteurs de cohésion sociale et des acteurs de changement parce que leur sentiment d'exclusion sera réduit et qu'ils sentiront qu'ils ont un rôle à jouer.															
Résultat 1 : L'engagement civique des jeunes, la participation des jeunes et des femmes en tant qu'acteur de paix, de prévention et de gestion des conflits contribuent à la cohésion sociale de manière durable en Cote d'Ivoire.															
Pourcentage de jeune et de femmes appuyés dans le cadre de ce programme engagés dans des initiatives de réconciliation et de cohésion sociale au sein de leur communauté Niveau de référence : 0% Cible : 60%	Rapports d'activités	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	Répertorier toutes les initiatives des jeunes en faveur de la réconciliation et la cohésion dans leur communauté, à travers les U-Reporter, les relais communautaire pour la Paix, les Femmes médiatrices - Enquête
Proportion de jeunes des zones cibles du programme inscrits sur U-Report participant aux discussions sur la cohésion sociale et l'engagement civique Niveau de référence : 0% Cible : 60%	Rapport d'activités	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	Définition des critères d'engagement des jeunes - Inscription des jeunes appuyés par le programme sur la plate-forme U-Report - Sondage via la plate-forme en ligne U-Report auprès des jeunes appuyés par le programme.
														-	

Proportion de jeunes qui déclarent qu'ils ont le sentiment d'être écoutés par les institutions Niveau de référence : 0% Cible : 60%	Rapport de sondage Rapport d'enquête										X		- Sondage U Report et enquête de terrain
Proportion de déclaration de naissance dans les délais légaux dans les zones d'intervention des jeunes relais communautaires Niveau de référence : 53,895 – naissances enregistrées en 2017 dans les délais légaux Cible : 90,322 – soit 90% des 100,358 naissances attendues	Rapport d'activité ou enquête auprès autorités administratives	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Diminution de 20% du niveau de violence enregistré par les autorités dans les zones du projet	« les mains courantes » (document statistique tenu par la police renseignant les incidents et plaintes)							X	X	X	X	X	
Indicateur de résultat 1.1 Nombre de jeunes engagés sur la plateforme U Report et participant aux live-chat sur les thématiques liées à la paix et la cohésion sociale. Niveau de référence : 340,000 Cible campagne : 450,000	Rapport d'activité	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Année 1 : 400,000 Année 2 : 450,000
Indicateur de résultat 1.2 Nombre de femmes médiatrices de la paix engagées dans des médiations de conflits Niveau de référence : 0	Rapport d'activité	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Année 1 : Année 2 :

Cible campagne : TBD																					
Indicateur 2.1 : Nombre de jeunes formés sur le civisme et l'engagement civique pour la prévention et la gestion des conflits Reference : 0 Cible : 150 dont 40% de jeunes filles	Rapport d'activités																		X	Année 1 : 50 Année 2 : 150	
Indicateur 2.3 : Nombre de jeunes formés ou sensibilisés sur le leadership et la prévention des conflits Reference : 0 Cible : 150 dont 40% de jeunes filles	Rapport du montage du film																			X	Année 1 : 0 Année 2 : 50 Année 3 : 100
Indicateurs 3.1 : Nombre de jeunes vulnérables formés en entrepreneuriat, gestion d'AGR et formation professionnelle Reference : 100 Cible : 500 dont 40% de filles	Rapport de formation																			X	Année 1 : 100 Année 2 : 300 Année 3 : 100
Indicateurs 3.2 : Nombre de jeunes vulnérables ayant bénéficié d'un accompagnement pour leur resocialisation (AGR, Kit, appui financier) Reference : 100 Cible : 350 dont 50% de fille	Rapport d'activité																			X	Année 1 : 50 Année 2 : 50 Année 3 : 50
Indicateur 3.3 : Nombre de jeunes formés pour la promotion des droits à une identité juridique. Reference : 150 Cible : 1100	Rapport d'activités																			X	Année 1 : 500 Année 2 : 600

Annexe C Bénéficiaires

Interventions	Bénéficiaires	Zones	Partenaires	Partenaires de mise en oeuvre
Renforcement des plateformes de dialogues sociales pour faciliter l'engagement civique des jeunes et des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • 240 personnes dont 190 femmes dans la prévention des conflits • 75 Médiatrices • 20 jeunes dont 10 filles ambassadeurs de la paix 	District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon-Cavally-Tonkpi, Poro-Tchologo	UNESCO UNFPA	ONG et Association de Femmes
	100,000 jeunes à travers U Report	District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon-Cavally-Tonkpi, Poro-Tchologo	UNICEF	SCOUTS U reports clubs
Renforcement des capacités et engagements des jeunes et les femmes pour la prévention	150 jeunes dont 60 filles en engagement civique	District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon-Cavally-Tonkpi, Poro-Tchologo	UNICEF	Verbatim ADSR DDE-CI Akwaba CASES
	150 jeunes dont 60 Filles formés en arts, cultures et cohésion sociale.	District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon-Cavally-Tonkpi, Poro-Tchologo	UNESCO	ONG et associations de jeunes
	400 Jeunes dont 120 filles insérés socialement et professionnellement	District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon-Cavally-Tonkpi, Poro-Tchologo	UNICEF	ONSC DAIP